



N° Vert 0 800 880 660

Si vous ne l'avez pas encore fait, renouvelez votre adhésion 2017 !

### LES 4 MISSIONS PRINCIPALES DE L'ASSOCIATION DMLA :

- ➔ Informer le grand public,
- ➔ Écouter, soutenir et aider les patients,
- ➔ Intervenir auprès des services publics pour faciliter la vie des patients,
- ➔ Aider la recherche médicale et scientifique contre la DMLA.

**Lettre N°39 - Décembre 2016**

**BUREAU**  
 Président : Marc JOUBERT / Vice-président : François FENYON / Secrétaire Générale : Ghislaine DENIER / Secrétaire Adjoint : Genevieve POLAKOVICH / Trésorière : Jacqueline COLU / Présidente Adjointe : François FENYON / Adjointes : Lucette BAIN, Brigitte VASSAL

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**  
 Président : Pr Eric Soubrier / Membres : Pr Gabriel COSCAL, Pr Insaïf-Alain SAÏDI, Dr Taharou GELICHI, Dr Madalena CHAVANA, Dr Jennifer ZISSA, Dr Salomon Yves COHEN, Dr René MAUGU, Dr Wilfried ROBERT

**COORDONNÉES GRAPHIQUES ET MISE EN PAGE : S. BAROON**  
 RÉDACTION ET COORDINATION : SYMBIOTIK, www.jymbotik.fr

**IMPRESSION** : Imprimerie de Champagne, Rue de l'École de Langres, 52200 Langres, Tél : 03 25 47 06 34

**RELATIONS PRESSE ET PUBLI-CITÉ** : Régimédia, André LAMARTEL, Tél : 03 23 33 91 15, alamy@association-dmla.com

**ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO** : Marc JOUBERT, Alain et Jean Soléilhac, Dr Oudry Semoun, Pr Eric Soubrier

**ÉDITEUR DE LA PUBLICATION** : ASSOCIATION DMLA  
 Siège Social : Hôpital Intercommunal de Creteil Service d'Ophtalmologie - 40 avenue de Verdun 93020 Creteil  
 E-MAIL : postmaster@association-dmla.com  
 Site internet : www.association-dmla.com

**Table des matières :**

- p.3 ÉDITORIAL
- p.5 ACTUALITÉS
- p.9 DOSSIER
- p.21 QUESTIONS - RÉPONSES
- p.24 VIE DE L'ASSOCIATION
- p.30 BULLETIN D'ABONNEMENT

**MATÉRIEL**  
**QUE CHOISIR ? COMMENT CHOISIR ?**

# BULLETIN D'A) = - 0@ V

DATE : ..... / ..... / .....

- Je souhaite adhérer à l'Association DMLA
- Je souhaite renouveler mon adhésion à l'Association DMLA

### EN TANT QUE :

- Patient\*  Orthoptiste/Opticien  Ophtalmologiste
- Entourage de patient

\* Nom de mon ophtalmologiste :

.....

### TARIFS

- Membre actif : 30 € (1)
- Membre bienfaiteur : 50 € ou plus : ..... (1)
- Je fais un don de : ..... euros (1)

Découpez votre bulletin d'adhésion suivant le pointillé et envoyez-le rempli avec votre chèque (libellé à l'ordre de " Association DMLA ") sous enveloppe à :

**Association DMLA  
BP 30059 - 71602 PARAY-LE-MONIAL CEDEX**

*Vous recevrez en retour un reçu et une carte d'adhérent*

Nom..... Prénom .....

Date de naissance .....

Profession .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail.....

*Il est désormais possible d'adhérer en ligne (paiement par carte bleue) via le site internet www.association-dmla.com, rubrique "je veux aider" (Paiements sécurisés par Morning Up)*

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à l'Association DMLA. (1) Pour l'intégralité des sommes versées, dons ou cotisations, il est établi un reçu pour les impôts afin de bénéficier d'une déduction fiscale : 66 % du montant de ces sommes sont directement déductible de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros, ne vous revient qu'à 34 euros après déduction fiscale.